

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)  
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE  
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

---

Seizième réunion des correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)

REMPEC/WG.61/6/4/2

14 avril 2025

Original : anglais

Sliema, Malte, 13-15 mai 2025

**Point 6 de l'ordre du jour : Pollution illégale et accidentelle aux hydrocarbures et SNPD par les navires**

**Mise à niveau des bases de données et des plateformes du REMPEC**

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## **Note du Secrétariat**

Ce document présente les plateformes mises à disposition par le REMPEC et formule des recommandations quant à leur mise à jour et révision.

## Contexte

1 La 13e réunion des correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC), organisée en juin 2019 à Malte, s'était penchée sur le document REMPEC/WG.45/8/9 présentant l'ensemble des outils développés par le REMPEC au fil des ans pour aider les Parties contractantes au Protocole Prévention et situations critiques de 2002 dans la mise en œuvre de son Article 7, Diffusion et échange des informations, annexé à ce document.

2 La 14e réunion des correspondants du REMPEC, organisée en ligne en mai-juin 2021, a fait état des progrès réalisés en termes de partage des données, de suivi et de communication de l'information, comme exposé dans le document REMPEC/WG.51/9, et de mises à niveau de la plateforme MEDGIS-MAR enrichie de 15 nouvelles fonctionnalités.

3 Dans ce contexte, la 14e réunion a encouragé les Parties contractantes à mettre régulièrement à jour leurs pages des Profils des pays et les systèmes MEDGIS-MAR et du MENELAS, ainsi qu'à utiliser l'outil dédié à la gestion des déchets afin de mettre en place ou passer en revue, selon les cas, leur stratégie nationale de gestion des déchets pollués résultant de la pollution marine accidentelle.

4 La 15e réunion des correspondants du REMPEC (Malte, juin 2023) a reconnu l'importance des Profils des pays et des bases de données et jeux de données MEDGIS-MAR, ainsi que de la contribution des Parties contractantes à la maintenance et la mise à jour de ces bases. Elle a constaté que, même si le recueil des informations sur les déversements se poursuit, le nombre de rapports reste insuffisant et ces données ne sont pas nécessairement représentatives des déversements d'hydrocarbures de moins de 50 m<sup>3</sup> ou provenant de sources autres que les navires. Elle a également relevé le manque de visibilité et de connaissance de l'Outil méditerranéen d'aide à la décision pour la gestion des déchets issus de déversements d'hydrocarbures.

5 Dans ce contexte, la 15e réunion a, entre autres :

- .1 demandé au Secrétariat de développer une nouvelle couche sur la plateforme MEDGIS-MAR dédiée aux déversements en Méditerranée, à évaluer à l'occasion de l'Atelier régional sur le partage des données, le suivi et la communication de l'information (MEDEXPOL 2024) ;
- .2 validé la proposition de charger le plan OSWMP final des Parties contractantes à la Convention de Barcelone dans leurs Profils des pays.

6 Conformément à la recommandation de la 15e réunion des correspondants, le REMPEC a organisé l'atelier MEDEXPOL 2024 (Malte, septembre 2024). Pour ce qui concerne les plateformes, les conclusions des discussions sont exposées dans les Conclusions et recommandations de l'Atelier reproduites dans le rapport dudit Atelier, à retrouver dans le document REMPEC/WG.61/INF.5. Il s'agit notamment pour :

- .1 Le Secrétariat
  - i. de charger la Partie III du modèle BCRS du Rapport sur l'application du Protocole Prévention et situations critiques de 2002 dans les Profils des pays ;
  - ii. d'évaluer de futurs possibles développements du MEDGIS-MAR afin de permettre :
    - une interconnexion éventuelle avec les pages des Profils des pays autorisant une mise à jour centralisée par les PC ;
    - une mise à jour plus facile de la couche « accidents » ;

- iii. d'élaborer une présentation de la nouvelle structure des Profils des pays (en coordination avec le Groupe de correspondance établi dans le cadre du MTWG) et de soumettre une évaluation détaillée de la faisabilité de sa mise à niveau à la présente réunion.

.2 Les Parties contractantes

- i. de lier des rapports antérieurs sur les pages des Profils des pays sur le site Web du REMPEC ; et
- ii de se coordonner avec le REMPEC sur le chargement de la dernière version du « Manuel sur les mécanismes nationaux pour la mobilisation d'équipements d'intervention et d'experts en cas d'urgence » (approuvé par la 15e réunion des correspondants du REMPEC en juin 2023) ou son modèle.

7 Durant la période considérée, le MEDGIS-MAR a rencontré un certain nombre de problèmes techniques, sources de dysfonctionnements qui ont entravé l'actualisation des données sur les incidents et retardé le développement de la couche dédiée aux déversements. Si l'une des causes sous-jacentes était imputable au lien avec le CAR/PAP et les cartes, la situation n'est toujours pas résolue.

**La voie à suivre**

8 La page des Profils des pays, dans sa structure actuelle, avait été envisagée par la 11e réunion des correspondants du REMPEC (juin 2015), tel que détaillé au paragraphe 6 du document [REMPEC/WG.37/10](#). La page de profil de chaque PC contient des informations détaillées sur les mesures en place au niveau national pour la mise en œuvre du Protocole Prévention et situations critiques de 2002, en particulier sur les thèmes ci-après :

.1 Informations générales

.2 OPRC – Préparation et lutte contre la pollution de l'environnement marin :

- Liste des contacts des autorités nationales compétentes ;
- Conventions et Protocoles ;
- Système national et régional ;
- Stratégie de lutte ;
- Évaluation des risques ;
- Expertise ;
- Ressources ; et
- Formation et suivi

.3 Prévention :

- Liste des contacts des autorités nationales compétentes ;
- Liste des Conventions internationales ratifiées ; et
- Mise en œuvre des Conventions internationales.

9 Il ressort clairement de l'étude de la structure actuelle des Profils des pays que la plupart des sections n'ont pas été mises à jour depuis la première publication par les PC dans la catégorie « Formation et suivi » et qu'elles laissent peu de flexibilité pour intégrer les activités, accords et développements récents. Pour résoudre cela, et au vu de l'objectif du MEDEXPOL 2024 de favoriser l'appropriation des plateformes du REMPEC par les PC comme interface privilégiée pour les activités en lien avec la mise en œuvre du Protocole Prévention et situations critiques de 2002 et du Protocole Offshore, le Secrétariat propose de mettre à jour les Profils des pays, si les PC le jugent nécessaire, afin de :

- .1 compléter la liste du paragraphe 8 ci-dessus en ajoutant un nouveau point concernant à la fois les activités de prévention et OPRC sur :
  - les principales réalisations au niveau national, les développements dans le domaine de la Préparation et de la lutte contre les pollutions aux hydrocarbures et SNPD ;
  - les Actions en cours et les plans, projets, stratégies à venir ; et
  - une liste et des liens vers les sites Web et les plateformes utiles facilitant le partage des données et l'échange d'informations ; et
- .2 soumettre à la 17e réunion des correspondants une proposition visant à améliorer l'utilisation et la pertinence des Profils des pays.

10 Concernant les développements du MEDGIS-MAR : durant la période considérée, le MEDGIS-MAR a rencontré un certain nombre de problèmes techniques, sources de dysfonctionnements qui ont entravé l'actualisation des données sur les incidents et retardé le développement de la couche dédiée aux déversements.

11 Par ailleurs, l'atelier MEDEXPOL 2024 a constaté que la fragmentation des données entre différentes institutions au niveau national constitue un autre obstacle important à l'établissement de rapports, a convenu que les PC devraient examiner de manière plus approfondie la valeur ajoutée et les avantages au niveau national et au-delà (par ex. à des fins statistiques, tendances et perspectives) de la communication d'informations et de l'application des instruments juridiques et a souligné l'importance de suivre les Profils des pays et le MEDGIS-MAR pour éviter toute duplication avec d'autres systèmes afin de mieux accompagner les obligations de production de rapports en vertu de l'OMI et d'autres instruments pertinents. Elle a également reconnu que les capacités de production de rapports et de suivi dépendent largement de la disponibilité d'informations précises et à jour, et que le fractionnement des sources d'informations au niveau national risquait d'empêcher l'accès à de telles informations et données. Compte tenu de ce qui précède, le MEDEXPOL 2024 a recommandé :

- .1 aux Parties contractantes
  - de mieux organiser les activités de production de rapports au niveau national afin de mieux répondre aux besoins de communication de rapports
- .2 au Secrétariat
  - d'évaluer de futurs possibles développements du MEDGIS-MAR afin de permettre :
  - une interconnexion éventuelle avec les pages des Profils des pays autorisant une mise à jour centralisée par les PC ;
  - une mise à jour plus facile de la couche « accidents ».

### **Actions requises des participants à la réunion**

12 **Les participants à la réunion sont invités à :**

- .1 **prendre note** des informations fournies dans ce document ; et
- .2 **considérer** les activités proposées, telles que définies aux paragraphes 9 et 11 ci-dessus, à intégrer dans le Programme de travail du MTWG pour la période biennale 2026-2027.

\*\*\*\*\*

**Annexe**

**Liste des plateformes mises à disposition par le REMPEC**

### **Profils des pays du REMPEC ([lien](#))**

La page des Profils des pays regroupe des informations détaillées sur les mesures en place au niveau national pour la mise en œuvre du Protocole relatif à la coopération en matière de prévention de la pollution par les navires et, en cas de situation critique, de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée (Protocole Prévention et situations critiques).

### **Système d'information géographique intégré méditerranéen pour l'évaluation du risque et la lutte contre la pollution marine ([MEDGIS-MAR](#))**

Cette page regroupe des données nationales (équipements pour la lutte, accidents, installations gazières et pétrolières, installations de manutention d'hydrocarbures) concernant chaque État côtier méditerranéen. La plateforme contient également des données publiques, notamment des couches sur les types de littoral, des couches relatives à l'environnement (i.e. mer d'Alboran, cétacés, corail, zones d'importance écologique et biologique, zones de pêche à accès réglementé, phoque moine, Natura 2000, sanctuaire Pelagos, oiseaux marins, herbiers marins, tortue cacouanne, tortue verte, Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM), bathymétrie), des couches sur les aspects socio-économiques (i.e. usines de dessalement, centrales électriques, ports et marinas), ainsi que des couches relatives au trafic maritime (données issues de diverses sources).

### **Système maritime intégré d'information et d'aide à la décision sur le transport des substances chimiques ([MIDSIS-TROCS](#))**

Système d'aide à la décision conçu comme outil de référence à utiliser sur le terrain pour aider les décideurs à choisir les mesures les plus adaptées pour gérer les déversements en mer de substances potentiellement dangereuses. Cet outil gratuit et accessible au grand public a pour vocation de faciliter la prise de décision en cas de déversements de produits chimiques.

La version 4.0 du MIDSIS-TROCS s'enrichit d'un certain nombre de nouveautés :

- L'intégration de bases de données et d'informations d'autres projets, en particulier du [projet HNS-MS](#).
- La mise à jour de la base de données des produits chimiques et les guides pertinents sur les situations d'urgence.
- La mise à jour de la base de données des accidents.
- L'intégration du « Manuel d'intervention HNS Multirégional Accord de Bonn, HELCOM, REMPEC » dans la fonctionnalité actualisée des arbres de décision.
- Le développement d'une [application autonome](#) du MIDSIS-TROCS 4.0 adaptée à la fois aux postes de travail (ordinateurs portables et fixes) et aux téléphones mobiles, tablettes (App) pour répondre aux besoins du personnel opérationnel qui doit pouvoir accéder à des informations sur site sans accès à Internet.

### **Outil méditerranéen d'aide à la décision pour la gestion des déchets issus de déversements d'hydrocarbures ([Gestion des déchets](#))**

Cet outil a été développé pour servir d'aide à la décision aux pays lors de la création ou de la révision de leurs stratégies nationales de gestion des déchets pollués résultant de pollutions marines accidentelles, afin d'aider à choisir les techniques les plus adaptées et aussi mettre en évidence, lorsque nécessaire, les nouveautés réglementaires.

Cet outil cible les déchets issus de déversements d'hydrocarbures, c'est-à-dire le pétrole, le pétrole vieilli et/ou émulsifié, les sédiments pollués, les équipements pollués, etc. récupérés suite à un déversement accidentel d'hydrocarbures.

Il a été conçu pour assister n'importe quel pays de la mer Méditerranée à développer un « Plan de gestion des déchets issus d'une pollution par hydrocarbures » (OSWMP) complet et opérationnel, couvrant les aspects suivants :

- Préparation : développement d'un plan de gestion des déchets issus de déversements d'hydrocarbures.
- Lutte : choix de la meilleure option de traitement des déchets issus de déversements d'hydrocarbures.

**Réseau méditerranéen des agents chargés de l'application des lois relatives à MARPOL dans le cadre de la Convention de Barcelone ([MENELAS](#))**

Réseau de représentants d'États participants s'appuyant sur un système d'information électronique.

Le système d'information du MENELAS est une plateforme numérique en ligne comprenant deux volets principaux :

Une interface publique :

- Informations relatives aux rejets illicites
- Objectifs du réseau
- Identification de ses membres participants et associés
- Informations sur ses activités et résultats
- Recommandations relatives au cadre législatif et aux exigences en matière de procédures en cas de rejets illicites pour chaque pays
- 

Forum/hotline (espace réservé) pour faciliter l'échange d'informations entre les membres sur les éléments suivants :

- Cadres légaux
  - Conseils pour les enquêteurs
  - Techniques/appareils/outils spécifiques
  - Collecte de preuves/procédures
  - Enseignements tirés
  - Analyse a posteriori
-